



BonSens.org Votre association

A ce jour nous sommes près de 24 000 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques semaines.

Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg. Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrions pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.

INFO CLÉS : LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE CETTE SEMAINE

- **Point vaccin hebdomadaire**
 - Institut Pasteur et Merck ont renoncé ce jour au développement d'un vaccin contre la Covid19 pour des raisons d'efficacité moins bonnes qu'attendues.
 - Sur les chaînes de télévision, on peut lire que suite à une pré-publication, la thérapie génique Moderna marcherait contre les divers variants » sur une base de 8 patients (étude financée par Moderna) alors qu'une autre étude en prépublication sur 14 patients, non financée par Moderna, montrerait le contraire. Ici on étudie principalement l'effet in vitro sur le sérum sans tenir compte de l'immunité cellulaire (cellule T).
 - Dans son audition au Sénat, le ministre de la Santé a déclaré que l'on ne pourrait vacciner toutes les personnes à risque avant l'été en utilisant ce motif pour justifier l'extension de l'état d'urgence jusqu'à fin juin. D'un autre côté, à la télévision, il a déclaré que l'on pourrait vacciner 40 millions de français d'ici à fin avril et 70 millions d'ici à la fin de l'été. Un double langage.
 - Des effets secondaires importants ont été rencontrés aux USA, en Israël et en Norvège, cela continue sans que personne ne paraisse vraiment se soucier de la génotoxicité du vaccin Pfizer qui n'a pas été étudiée. Le gouvernement chinois a même alerté demandant l'interruption des vaccinations.
 - Le **passport vaccinal continue à faire l'objet de pression médiatique dont un sondage dans** le point. A l'heure actuelle 76% des près de 40 000 répondants seraient contre le passeport vaccinal européen.
 - Les **Français paraissent résignés à se faire vacciner**, malgré le fait que le vaccin ne semble pas empêcher d'attraper la maladie et que rien n'est dit que le confinement est efficace.
 - Il y a une recrudescence de décès dans les EHPAD rapportés par Nice matin.
 - Nous notons que pour la vaccination, les autorités estiment que, lorsqu'il y a décès de personnes âgées ou fragiles, ce n'est pas la vaccin qui est en cause, alors que pour la maladie Covid19 indépendamment des comorbidités, la cause des décès est systématiquement notée comme « Covid19 ».
 - Les eurodéputés qui ont essayé d'avoir accès aux documents et contrats des vaccins, se sont vu montrer des documents caviardés et ont dénoncé cela avec virulence. Les prix et les lieux de production ne semblent pas clairs.
- Suite à la mise en place du couvre-feu généralisé à 18h, un troisième confinement est à l'étude par le gouvernement. La date évoquée est le 5 février après l'école. Le gouvernement semble divisé sur ce sujet. Le FMI a alerté la France sur l'Etat de son endettement.
- L'Espagne a annoncé qu'elle n'avait plus les moyens économique de faire face à un autre confinement.
- Du côté des traitements, une étude sur la Colchicine, de l'institut cardiologie de Montréal, montre 44% de réduction des décès et de 25% le risque d'hospitalisation à **des doses non toxiques** (0,5mg par jour). Suite à l'analyse de l'étude, la Grèce a immédiatement approuvé la Colchicine.



- Le [Réseau d'Observateurs de l'Hygiène des Mains](#) (ROHM) a été lancé, à visée ludique et informative, un questionnaire en ligne. [Ce questionnaire est anonyme et vous pouvez y répondre ici.](#)
- Après l'Italie qui a déclaré les mesures de réductions de libertés anticonstitutionnelles et illégales, c'est au tour du [tribunal du district de Weimar](#), en Allemagne, de juger que les restrictions de contact imposées au nom de la lutte contre la Covid-19 sont inconstitutionnelles et nulles.
- Le Directeur Général de la Santé Jérôme Salomon semble avoir disparu des écrans suite à l'affaire Salomon sur d'éventuelles modifications de documents.
- **Sur le comité scientifique**
 - Suite à une demande des minutes des réunions du Conseil Scientifique, on a appris que ce CS n'avait pas de minutes de leur réunion
 - Le président du Conseil scientifique Jean-François Delfraissy a déclaré à propos du virus : "*Nous avons affaire à un virus diabolique et beaucoup plus intelligent qu'on ne le pense*". Des propos que nous considérons comme irresponsables.

LES ACTIONS MENÉES DE LA SEMAINE

ACTIONS JURIDIQUES EN COURS

- **Traitement en phase précoce :**
 - Audience **au Conseil d'État qui s'est tenue ce 25 janvier 2021**. L'ANSM et le ministre de la Santé ont répondu avec des mémoires. C'est la **seconde procédure sur l'ivermectine** (après le Tribunal administratif, voilà que le CE est saisi d'une requête sur l'ivermectine).
 - L'audience s'est tenue en présence de **Me Teissedre et des Dr Menat et Maudrux**. Le juge a été sensible aux arguments **une décision est prévue vendredi**.
- **Vaccins :**
 - Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. **L'audience a été tenue le 14 janvier 2021 sur la question prioritaire de constitutionnalité**. La décision est attendue d'ici une semaine ou deux.
 - Lettre à la CNAM sur le traitement de prospection vaccin Covid pour faire respecter le droit d'opposition « **pour ne pas être sollicité pour se faire vacciner** ».
- **Remdesivir**
 - **Remdesivir et Union Européenne**: action déposée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision.
- **HCQ** : Aucun document n'a été reçu de l'ANSM sur les essais cliniques sur HCQ. Une saisine CADA sera faite afin d'obtenir les documents.
- **Recours sur le décret couvre-feu** est envisagé ainsi que l'auto-isolement sur l'honneur si on veut embarquer dans l'avion ou le bateau.
- **Revue des actions au pénal sur le décret Rivotril** : si nous trouvons une action en cours nous la supporterons ou en lancerons une. (Ceci a été couvert par FranceSoir, une enquête a eu lieu sur France 3).

COMMUNICATION



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-04 - 25 janvier 2021

- Interview du [Dr Andrew Hill](#) au sujet de l'ivermectine
- L'ivermectine au conseil d'Etat, [debriefing de Me Teissedre](#)

Les questions importantes sur lesquelles nous cherchons des témoignages, experts et supports en ce moment sont :

1. **Décret Rivotril** : un point important qui attire notre attention est « le décret Rivotril » et la possibilité que ce soit considéré comme un acte de « non-assistance à personne en danger ». Le [Rivotril](#) est un médicament qui a été recommandé en compassionnel dans les EHPAD, c'est un antiépileptique qui a été utilisé comme un narcoleptique. C'est un dépresseur respiratoire qui est contre-indiqué en cas de maladie pulmonaire aiguë. L'utilisation de Rivotril peut donc précipiter la mort de personnes âgées, ce qui s'apparente à de l'euthanasie. Nous travaillerons avec des médecins et avocats à ce sujet. Rappelons qu'en juin 2020, le professeur Trouillas a porté plainte au Conseil d'Etat.
2. Le **suivi de la mortalité** de la Covid-19 par rapport aux [autres virus des années précédentes](#)
3. **Impact du port du masque** sur les autres maladies infectieuses. Il faut faire attention car il existe divers types de masques. Il y a plusieurs observations émanant de professionnels à ce sujet. Les masques **peuvent être utiles** mais la position qui semble naître est que le **type de masque et son utilisation** doivent être précisés et adaptés à **l'environnement et la situation**.
4. Impact économique et psychiatrique du nouveau confinement. Ceci sera couvert dans l'enquête que nous avons menée.
5. Impact du télétravail sur tous ses aspects.
6. Rupture d'égalité liée au confinement et entre divers métiers (restaurants, bars, petits commerces,..)

Pour communiquer avec nous, utilisez le formulaire sur le site de www.BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg.

La France a besoin de Bon Sens qui est au centre de nos préoccupations citoyennes.

SUR L'ASSOCIATION

Après le dépôt des statuts au tribunal d'Illkirch, nous attendons toujours le numéro RNA de l'association. Notre avocat a téléphoné au tribunal pour se renseigner et la période Covid a affecté les capacités à traiter le dossier : il nous dit : « le choix du siège veut qu'Illkirch soit compétent, qui est un Tribunal désorganisé du fait d'effectifs absents. » Nous vous tiendrons informés des développements. Ceci étant dit, cela ne nous a pas empêché de bien avancer sur les divers sujets et de mettre en œuvre des actions et procédures juridiques portées par les membres du bureau.

Pour information les fonds collectés sont cantonnés chez Hello Asso ou en cheque en attente d'encaissement sur le compte bancaire. Les actions menées l'ont été à la charge des membres du bureau et tous les membres travaillent bénévolement. Un autre point qui a été soulevé est le choix de l'association loi de 1908, ce choix a été effectué afin de permettre de pouvoir tenir les assemblées générales de manière électronique, certains détracteurs ont fait part



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-04 - 25 janvier 2021

de la possibilité d'une association loi 1908 de faire des profits à partir du moment où cela est compatible avec l'objet associatif, **les membres du bureau déclarent n'avoir nulle intention de ce genre**, même si les statuts le prévoient.

A propos de BonSens.org

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs... des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.

Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraîne anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19
- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

Les ambitions de l'association

- Éclairer les événements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens

Site Web : www.bonsens.org

Twitter : [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg)

Facebook : [@BonSensAssociation](https://www.facebook.com/BonSensAssociation)

Contact presse : contact@bonsens.org